

L'externalisation : la solution gagnante

Recouvrements de créances

- Vérification et amélioration du circuit entre la préparation et l'envoi de la facture
- Pointage et nettoyage des comptes post-clôture de votre exercice fiscal sous votre contrôle et celui de votre expert-comptable
- Avec votre accord, relances amiables graduées au nom de votre entreprise jusqu'à la mise en demeure LRAR avant injonction
- Identification et remontée des informations sur les causes d'éventuels litiges provoquant le retard de paiement
- Préparation des dossiers pour action contentieuse (facture, devis, bon de commande, réception de travaux...)

Contactez-nous

06 63 69 02 79

3 SQUARE TRUDAINE

75 009 PARIS

d.vidal@advconseils.com

<https://www.advconseils.com>